

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 10 Décembre 2023

LIEU : L'ISLE ADAM (95)

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

Clôture des engagements : 23 Novembre 2023

1 – La participation au 1^{er} tour des coupes est **OBLIGATOIRE** pour une éventuelle participation au **CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL** ou au **TROPHEE NATIONAL**.

2 – Les épreuves sont au nombre de 4 : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol.

3 – CATEGORIES

- Coupe Senior Senior, Junior, Cadettes 2^{ème} année, Cadettes surclassées
- Coupe Espoir Cadettes 1^{ère} année, Minimes, Benjamines

4 – REGLEMENT – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DEROGATION

Voir Règlements Fédéraux 2023-2024

Les inscriptions étant nominatives, aucune gymnaste ne peut être ajoutée après la date limite d'inscription.

5 – EQUIPE D'ASSOCIATION ET DE REGION

Voir Règlements Fédéraux 2023-2024

L'équipe de Région sera composée à l'issue du 1^{er} tour des coupes par la CTRGF.

6 – DROITS D'INSCRIPTION

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 15€ par gymnaste.

7 – REGLEMENT

Compétition individuelle sur programme Libre selon le Code de Pointage FIG 2022-2024, et les aménagements fédéraux prévus dans les Règlements Fédéraux 2023-2024

8 – MUSIQUES

Les musiques de sol doivent être enregistrées **sur une clé USB individuelle** marquée au nom de la gymnaste.

Il est interdit de mettre plusieurs musiques sur la même clé.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com

GYMNASTIQUE FEMININE

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

9 – ENTRAINEURS

Deux entraîneurs par groupe de gymnastes sont autorisés sur le plateau de compétition.

10 – BLESSURES

Voir Art. 5 des Généralités

11 – JUGES

a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter **1 juge pour 3 gymnastes** de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.

b) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation et/ou le recyclage sur le code FIG 2022-2024.

c) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »

d) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge 2^{ème} échelon** ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.

10 – Les ½ finales auront lieu à ARGENTEUIL (95) les 3 et 4 février 2024.

La Finale aura lieu à GUILHERAND GRANGES (07) les 16 et 17 mars 2024.